



Madame,
Monsieur,

Le Conseil communal convoque les citoyennes et citoyens de la Commune de Treyvaux en assemblée communale ordinaire le

**MARDI 23 JUIN 2026 A 20.00 HEURES
A LA GRANDE SALLE DE L'ECOLE**

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 23 avril 2026.
Le procès-verbal ne sera pas lu ; il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture (art. 13 RELCo) ainsi que sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch).
2. Budget 2026 - complément *
 - 2.1. Mise en séparatif partielle des quartiers En Chantemerle et Le Marais *
3. Informations concernant les commissions nommées par le Conseil communal.
4. Election des membres de la Commission financière pour la période administrative 2026-2031 (art. 70 al. 1 LFCo).
5. Election des membres de la Commission d'aménagement, des constructions et de l'énergie pour la période administrative 2026-2031 (art. 36 al. 2 LATeC).
6. Election des membres de la Commission des naturalisations pour la période administrative 2026-2031 (art. 43 al. 1 LDCF).
7. Décision relative au mode de convocation des assemblées communales pour la période administrative 2026-2031 (art. 12 al. 1 bis LCo).
8. Divers

** Les documents sont consultables au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch)*

LE CONSEIL COMMUNAL

Treyvaux, le 12 juin 2026